

à propos de la campagne de solidarité avec nos camarades emprisonnés

La campagne en faveur des victimes de la répression de Mars 1968 , en premier lieu de nos camarades , doit être liée à la lutte d'ensemble de notre mouvement, <sup>et</sup> en particulier aux batailles à caractère démocratique qu'il doit engager . C'est pourquoi il nous paraît utile de revenir sur les mots d'ordre qui doivent être avancés dans cette campagne .

1°/ En premier lieu , ~~il faut renoncer au~~ <sup>le</sup> mot d'ordre : " Libérez nos camarades " qui est un mot d'ordre erroné :

a/ Ce mot d'ordre n'a pas prise sur la réalité et ne peut donc pas la modifier :-un tel mot d'ordre suppose en effet un rapport de forces beaucoup plus favorable pour nous qu'il ne l'est actuellement , et des moyens d'action , , surtout de mobilisation des masses , que nous sommes loin de posséder: ~~XXXXX~~  
~~XX~~

~~XXXXX~~  
- afin de pouvoir imprimer un mouvement dans une situation au départ très agitée ( du type de la situation actuelle ) , un tel mot d'ordre doit en principe couronner un long processus de lutte réelle .

L'on en voit dès lors le danger :

- parce que ne correspondant à la situation actuelle, ce mot d'ordre , s'il est maintenu , lassera tôt ou tard , les quelques éléments d'avant - garde qui s'y seront cramponnés , vu les maigres résultats tangibles où auront abouti leurs efforts .

~~XXXXX~~  
- il deviendra très vite , un simple article de foi , une formule stéréotypée ( comme ce fut le cas par exemple de l'O.R.P. algérien ne ou de l'U.N.F.P. marocaine ) .

b/ Malgré son apparent radicalisme , ce mot d'ordre peut être dans les faits opportuniste :

- ce dont il s'agit en premier lieu , tous nos camarades en conviendront , c'est de lutter contre le régime réactionnaire de Bourguiba , sans relâche , et jusqu'à la victoire finale .

- concentrer tous nos efforts pour obtenir la libération de nos camarades emprisonnés , revient , qu'on le veuille ou non , à désertier le front de lutte principal que nous venons d'indiquer objectivement : cela revient

à perdre de vue la tâche centrale du mouvement révolutionnaire ( lutte contre l'Etat bourgeois ) pour ne nous préoccuper que des butts particuliers, d'objectifs secondaires ( libération de nos camarades détenus ) .

Et nous connaissons cet enseignement de Lénine : Subordonner les intérêts d'ensemble ( tâche centrale ) à des intérêts particuliers ( objectifs secondaires ) , c'est cela même l'essence même de l'opportunisme .

Donc , la meilleure façon de témoigner notre appui aux camarades détenus , c'est avant tout de lutter contre le pouvoir réactionnaire , de continuer de lutter au nom même de ce pourquoi nos camarades ont été condamnés .

c/ C'est un mot d'ordre sectaire :

- sans parler de ceux qui ont été condamnés avec sursis , ou de ceux qui se sont vus infliger des peines par contumace , le mot d'ordre : " Libérez nos camarades " n'englobe pas, de toute évidence, tous ceux qui ont eu à subir la répression de la dictature destourienne, et qui , actuellement , croupissent dans les geoles de Tunis , de Bordj er Roumi , d'El Houareb (1) .

- évidemment , certains camarades peuvent penser que des militants prolétariens n'ont pas à être ~~solidaires~~ solidaires d'éléments petits - bourgeois et bourgeois , qui , quoique en lutte comme nous à l'arbitraire policier , n'en sont pas moins , à strictement parler , des ennemis idéologiques :

- de tels camarades n'ont pas encore compris , qu'il est de notre devoir de nous élever contre toutes les manifestations de violence et d'arbitraire dont ce sera rendu coupable le régime destourien .

- ils ne se rendent pas compte , qu'être solidaires d'éléments petits-bourgeois opprimés par le destour , c'est, en fait, lutter contre le destour .

Qu'on le remarque bien :

- nous ne nions pas l'existence de divergences idéologiques entre ces éléments et nous .

- nous ne disons pas qu'il faut les voiler ou se refuser à les dénoncer .

- nous disons seulement que cela ne doit pas empêcher la solidarité face à la répression .

- D'autre part , l'on ne voit pas comment le simple mot d'ordre: " Libérez nos camarades " pourrait signifier quoique ce soit pour l'ensemble des classes opprimées et leurs idéologues , et donc les inciter à se mettre en mouvement.

- Enfin il est nécessaire de se rendre compte qu'avec ce mot d'ordre: " Libérez nos camarades " , nous ne sommes en rien en règle avec nos principes :

- si , en effet , la lutte politique du prolétariat tient aussi bien

à sa propre libération qu'à la libération de la société toute entière ,  
- il s'agit alors , dans les différents combats que nous aurons à mener ,  
que l'on soit, effectivement, à l'avant - garde consciente du prolétariat et  
de l'ensemble des classes populaires .

or , de ce point de vue , le mot d'ordre " Libérez nos camarades " , est un mot  
d'ordre purement "corporatiste" , qui rappelle trop les éternelles lamentations  
du P.C.T. , quémendant <sup>la légalisation</sup> ~~la légalisation~~ et l'autorisation de faire paraître ses  
journaux (2) .

En effet , le but auquel il faut aboutir par la campagne ~~xxxxxx~~ de  
solidarité , ce n'est pas seulement d'amener le pouvoir à libérer physiquement  
les détenus : - d'ailleurs , cette libération , le pouvoir peut avoir intérêt  
à la réaliser même sans campagne de solidarité , -vu x d'une part , ce qu'il  
peut en tirer comme gloriole ( magnanimité du " Combattant suprême " etc.. )

-et vu d'autre part que , dans  
la Tunisie de Bourguiba , la liberté peut très bien se transformer en emprisonne-  
ment à domicile : les policiers sont ~~xxxxx~~ suffisamment nombreux , et la loi de  
Juillet 1968 portant création de la Cour de Sécurité de l'Etat accroît encore plus  
leur latitude .

ce qu'il faut arracher par la campagne , c'est donc autre chose que  
la libération formelle des détenus : c'est que le pouvoir revienne en fait sur  
les condamnations prononcées , qu'il amnistie les condamnés , et qu'il ne puisse  
les poursuivre immédiatement après .

Cela nous amène à poser le problème de la lutte à mener dans le cadre de cette  
campagne: 1°/ pour l'abolition de la loi de 1959 sur les associations et son  
remplacement par une loi plus en conformité avec la constitution tunisienne .  
2°/ Il faut également lutter pour l'abrogation de la loi de 1957 relative à  
l'instauration de l'état de siège ( et qui a été utilisée contre Ben Jennet  
au procès de Juillet 1968 )

3°/ Il faut aussi demander la suppression de toutes les lois sur les  
offenses au chef de l'Etat , qui permettent de condamner à de lourdes peines  
des gens suspects de non conformisme .

4°/ De la même manière , la campagne doit s'attaquer à l'utilisation  
du travail rééducatif comme moyen de répression politique ( 3 ) .

Cette campagne pour l'abolition des lois répressives , parallèlement à celle  
en faveur de l'amnistie , peut être une plateforme idéale d'un " comité " qui  
devrait se constituer officiellement et déposer des statuts .

Quant à la campagne de solidarité proprement dite, il faudrait qu'elle se déroule sur le thème général de l'AMNISTIE GENERALE POUR TOUS LES DETENUS POLITIQUES EN TUNISIE ; autrement dit ; -c'est l'annulation purement et simplement de toutes les peines de prison prononcées depuis l'indépendance, et, évidemment les effets civils des Ces condamnations

- et c'est la libération des détenus purgeant ces peines, qui doit être réclamée .

Ce mot d'ordre permet d'introduire toute une série de thèmes connus :

- le prolétariat avant-garde de l'ensemble des classes populaires
- le prolétariat combattant le plus résolu pour la liberté politique
- les différents procès politiques, leur nature et ce qu'ils révèlent de l'accentuation de lutte de classes en Tunisie depuis l'indépendance
- le mythe de la stabilité du régime
- la comédie des prochaines élections législatives et présidentielles .

Mais, si l'amnistie générale est le but de la campagne, cela ne signifie pas qu'elle va se borner là : il y a en effet une lutte plus élémentaire à mener dans le cadre de cette campagne de solidarité, la lutte pour l'obtention du statut de détenus politiques que nos camarades mènent de l'intérieur, dans les prisons, et que nous devons soutenir de l'extérieur .

On sait que, non seulement un tel statut n'existe pas, mais qu'au contraire, les détenus politiques sont traités de la manière la plus barbare, le régime cherchant une vengeance supplémentaire dans la pratique de ce traitement .

On sait que les comploteurs de 1962 ont passé plus de 6 ans dans des caves sombres et humides, dont 5 sous les fers et soumis à la cravache(4).

Nos camarades et les autres emprisonnés sont, pour leur part, complètement isolés et privés de tous les droits, même les plus élémentaires :

Le régime espère arracher des demandes de grâce et à défaut, des lettres d'abjuration .

Nos camarades mènent une lutte difficile pour le rétablissement de leurs droits et l'obtention du statut de détenus politiques : il nous faut soutenir cette lutte vigoureusement et agir de manière à obtenir des résultats tangibles, susceptibles d'encourager la mobilisation .

Les deux exigences suivantes sont proposées comme étape transitoire :

1°/ <sup>visite médicale</sup> auscultation immédiate pour chacun des détenus, faite par un médecin civil de son choix ; cette exigence, vu l'état de santé plus que défectueux de l'écrasante majorité des détenus, revêt un caractère de très grande urgence.

2°/ transfert , à bref délai , de tous les détenus politiques à la prison civile de Tunis, où leurs familles pourront les voir à intervalles rapprochés , contrôler leur état de santé , et s'informer de la conduite de l'administration à leur égard .

Pour conclure , il faut , une nouvelle fois , noter qu'il existe un rapport étroit entre ces 3 axes de lutte , qui se situe dans le cadre des revendications de la liberté politique ; ces luttes différentes , mais étroitement apparentées, doivent s'épauler et se compléter .

D'autre part , les revendications citées là - dessus sont très importantes dans la mesure où elles indiquent ce que nous entendons par la lutte pour la démocratie , pour la liberté politique :

- elles permettent de dénoncer la phraséologie des révisionnistes du P.C.T. à ce ~~meux~~ niveau : à leur démocratie en général , nous opposons des revendications démocratiques , particulières , précises , qui ont un rapport réel avec la situation actuelle , et qui , de ce fait , peuvent aboutir - enfin , et ~~meux~~ pour les mêmes raisons, ces revendications sont à opposer à la clique Mestiri - Ben Yahmed ( surtout que ce dernier dispose d'un Journal: " Jeune Afrique " ) qui incluent dans leur programme le mot d'ordre de démocratie ; Les revendications sont un bon test pour juger de leurs vraies intentions ; s'ils ne les appuient pas dans les faits , elles nous donneraient de nouvelles raisons de les dénoncer comme politiciens impuissants et bourgeois démagogues .

(Formulation en Février 1969 , reprise en Mars 1969 )